

## 11632 - Après avoir prié, il s'est souvenu que ses ablutions avaient été rompues

---

### La question

Voici un homme qui a fait ses ablutions dix minutes avant la prière puis il est allé accomplir celle-ci à son heure. Au lendemain, il s'est souvenu que ses ablutions avaient été rompues avant la prière... Que doit-il faire ?

### La réponse détaillée

Dès qu'il s'en souvient, il doit répéter ses ablutions et refaire la prière en question car le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « **Allah n'agrée aucune prière qui ne soit fait dans un état de pureté** ».